



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E207862

VALABLE JUSQU'AU 16/12/2026

ÉDITÉ LE 16/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/09/2020

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 28/10/2024

Capital : 20 000

Raison sociale : PROTHERMO

110 RUE DU COMPANET
69140 RILLIEUX-LA-PAPE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LYON

Téléphone : 06 48 59 06 00

Fax :

Siret : 889 471 363 00040

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 881743000133

Portable :

Site Internet :

E-mail : secretariat@prothermo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO SV75018041T19027-1.

Responsabilité légale :

PAULET QUENTIN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO SV75018041T19027-1.

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131 PROB	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ²	26/06/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	26/06/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/12/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	26/06/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	26/06/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	26/06/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/12/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	26/06/2025
o Isolation des combles perdus	17/12/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	17/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.